

L'Adresse—M. Wightman

Le discours du trône souligne que le gouvernement actuel recherche la consultation plutôt que l'affrontement. On reconnaît dans tout le discours du trône que, pour être productive, la consultation doit prendre beaucoup de formes. Une des plus importantes pourrait être le dialogue entre le monde ouvrier et le patronat si les parties sont intéressées à entamer de telles discussions. Je voudrais insister sur ce dernier point pour bien faire comprendre aux syndicats et aux entreprises que s'ils décident d'entamer de tels pourparlers, le gouvernement se limitera à faciliter leurs efforts, et ne leur imposera pas sa volonté.

Des voix: Bravo!

M. Wightman: Il me semble que le temps soit venu d'harmoniser les relations ouvrières-patronales autant que tout autre aspect de notre vie nationale, et qu'il serait opportun de reconnaître que la négociation collective est nécessairement limitée sur le plan pratique et que le progrès réel est nécessairement lent. Mais nous pouvons certes profiter du fait que nous avons un nouveau gouvernement pour repartir à zéro dans le domaine des relations entre le gouvernement, les syndicats et les entreprises. Je le dis sachant pertinemment qu'un différend oppose les deux parties au port de Montréal. Nous n'osons pas ignorer le passé, mais, pour l'instant, il me semble que nous pourrions partir du principe que les parties désirent non seulement agir pour le bien commun du Canada, mais se témoigner un respect et une confiance mutuelle. On est aussi en droit d'espérer que les parties reconnaîtront que, tout comme la négociation collective requiert une entente réciproque, le respect et la confiance ne peuvent exister que si chacun fait preuve de bonne volonté.

Enfin, monsieur l'Orateur, j'aimerais aborder la question de Petro-Canada. Un certain nombre de mes électeurs s'inquiètent à bon droit de la sécurité de nos approvisionnements en pétrole. Ils ont vite fait de comprendre que le gouvernement du Canada disposait d'autant de pouvoir que cette société pour régler la question des approvisionnements. La majorité d'entre eux optent pour une société canadienne, propriété de Canadiens, et ils souhaitent que Petro-Canada reste une société vigoureuse.

A moins que je fasse erreur, je pourrai assurer à mes électeurs et aux députés d'en face, que ce sont précisément les questions sur lesquelles va se pencher la commission et qu'elle proposera des solutions dans le rapport qu'elle doit nous présenter sous peu. De toute façon, quelles que soient les conclusions du rapport, ce sont justement ces questions-là que le gouvernement se dispose à résoudre.

A la lumière de ce que nous avons résolu, il semble qu'au moins deux des grandes questions soulevées hier par le chef de l'opposition et le chef du Nouveau parti démocratique, vont être résolues. Cependant, si l'opposition considère que Petro-Canada ne peut être que la propriété du gouvernement et non pas celle de citoyens canadiens, à ce moment-là nous ne sommes plus d'accord.

[M. Wightman.]

On a dit hier à ce propos que le premier ministre se laissait guider par des considérations illusives. La Chambre peut être certaine qu'à ce sujet, comme pour toutes les questions abordées dans le discours du trône, notre attitude est la même. Je me laisse fièrement guider par le premier ministre du Canada non seulement parce que je suis convaincu qu'il agit dans les meilleurs intérêts des Canadiens, mais parce que je suis convaincu que notre action est conforme aux désirs profonds de toute la population.

Des voix: Bravo!

M. Lloyd Axworthy (Winnipeg-Fort Garry): Monsieur l'Orateur, à mesure que se poursuit l'appel des députés qui participent au débat sur le discours du trône, je me réjouis que vous veniez occuper le fauteuil en ce moment-ci, ce qui me permet d'ajouter quelque chose que les autres n'ont pu dire; car je suis le premier, monsieur, à vous féliciter d'avoir été choisi comme Orateur suppléant. Je sais que vous allez présider nos travaux avec autant de soin et de compétence que l'Orateur lui-même.

Je dois avouer qu'en ce moment-ci je suis un peu troublé d'avoir entendu le débat sur la reconnaissance du parti du Crédit social. Cela me rappelle certains cauchemars que j'ai déjà vécus au moment où j'occupais une situation à peu près semblable, étant le seul libéral de la députation du Manitoba. Si le député de la Beauce (M. Roy) s'estime lésé de ne pas avoir été reconnu, il devrait essayer d'occuper un poste de temps à autre. Il verrait alors ce que sont les véritables soucis. Cependant, je comprends parfaitement qu'il soit désireux de démontrer que, quel que soit le petit nombre des députés dans un parti, très souvent ce qui compte, ce sont les idées et les principes que l'on défend. Notre parti n'hésite aucunement à reconnaître au Crédit Social le droit de se faire entendre.

J'aimerais rendre hommage au parrain et au deuxième parrain de cette motion. Ils ont parlé avec une éloquence et ont fait des promesses avec une ferveur que tous les nouveaux éprouveront de la difficulté à égaler. Par ailleurs, je m'avoue légèrement intrigué par les commentaires intéressants du député d'Érié (M. Fretz) qui, en vantant les charmes des vergers de la péninsule du Niagara, a parsemé son discours de part en part de grands éloges à l'égard de son chef. Je ne sais pas quelle position le député avait prise lors du dernier congrès conservateur, et je ne suis pas sûr qu'il n'ait pas penché pour la flore plutôt que pour la faune. Dans ce cas, à mon avis, il a essayé de transmettre un message politique à mots couverts.

J'aimerais également présenter mes respects au premier ministre (M. Clark), même s'il est sorti. Hier, il a eu l'amabilité de me distinguer et de diriger vers moi ses pointes. Ce sarcasme mal inspiré nous permet d'entrevoir ce qu'il nous réserve pour la prochaine session; nous découvrirons alors que le premier ministre a parfois raison, mais, le plus souvent tort. Il ne se trompe pas en affirmant qu'une de mes ambitions, en ma qualité de député de ce parti, est de me soucier de l'avenir; je me permets alors de lui rappeler que c'est là l'idéal des 113 libéraux ici présents. Tout libéral qui se veut fidèle à son parti se doit de se soucier de l'avenir.